

Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare

Séance du mardi 2 octobre 2018

Compte-rendu

Nb d'inscrits à ce jour :

Nb de personnes présentes : 2

Présents pour la Ville : Jean-Louis SOUBEYROUX (adjoint en charge de la Politique de la ville, de la sécurité et de l'intercommunalité), Marc DESCOURS (Conseiller municipal), Alain THEVENON (Directeur général des services), Carole VILLAND (Assistante)

Habitants présents : Guy CHIRON, Chantal PLANCHE

Excusée : Josiane GUIARD, Jean-Pierre Martin

1. RETOUR COMPTE-RENDU DU 5 JUIN 2018

Pas de remarques sur le compte rendu du 5 juin. Une remarque sur le compte rendu du comité de quartier du 18 mars 2018, il avait été demandé l'ouverture de la rue des Coquelicots. Rien n'a été mentionné dans le compte rendu.

⇒ **Réponse :** C'est une voie privée, impossibilité de faire quoi que se soit.

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

Réunions Publiques (salle du conseil municipal)

- mardi 9 octobre – 18h30 – Lancement travaux Stalingrad
- lundi 15 octobre – 17h30 – Rencontre avec les parents d'élève, programme construction école Debelle
- mardi 16 octobre – 18h 00 – Plan Local de Déplacement (PLD)
- mercredi 17 octobre – 19h30 – Aménagement bourg 1ère phase (démolition)

La commune a acheté l'Hôtel de la Gare, le compromis a été signé le 2 octobre. Le projet est de rénover l'hôtel pour faire une dizaine de logements.

3. QUESTIONS ET SUJETS ÉVOQUÉS

Le Resto de midi ayant été racheté par Mr Micoud - garage Peugeot – et Mr Brosse partant à la retraite, le garage Peugeot pourrait ouvrir une concession Peugeot/Citroen. Photos du projet ci-joint.

Rue du Béal : Est-il possible de mettre un panneau « Interdiction de stationner », les habitants pour la plupart ne rentrent pas leurs véhicules, les stationnent devant leur mur et cela empêche les véhicules imposant de passer.

⇒ **Réponse :** Au regard de la configuration de la rue, il n'est pas possible de stationner devant les propriétés = Stationnement gênant : ne nécessite pas la pose de panneau supplémentaire.

Poubelles

Terrain EDF, demande du CQ un bout de terrain pour emplacement poubelles.

⇒ **Réponse :** Mr Thévenon a écrit un courrier à EDF en mars dernier. A ce jour aucune réponse n'a été faite en mairie. Rappel que la demande du départ était pour un emplacement de poubelles et non pour des places de stationnement.

Stationnement

Dans le quartier de Brandegaudière les places étant prisées et suite au courrier reçu par la Ville, des personnes ont déposé des quilles.

⇒ **Réponse :** la Police Municipale est passée et n'a rien constaté à ce jour, d'autres passages sont prévus.

Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare
Séance du mardi 2 octobre 2018
Compte-rendu

Divers

La Place qui se trouve à côté du Crédit Agricole n'a pas de nom et si cette place à un nom, il n'y a pas de plaque.

⇒ **Réponse** : Il semblerait que le parking se nomme « Blayère » donc rue de la Blayère.

Cimetière : il n'y a plus d'arrosoir, est-ce définitif ?

Salle du CTM : il semblerait qu'il n'y ait pas d'éclairage.

⇒ **Réponse** : La lumière a été réparée et fonctionne à nouveau correctement.

Mur/jardinière vers le Crédit Agricole est mal placé, des véhicules ont été abîmés car difficulté pour entrer dans la rue. Est-il possible de casser un bout afin que les véhicules puissent s'engager sans risquer d'abîmer leur véhicule ?

⇒ **Réponse** : les services iront sur place voir ce qu'il est possible de faire.

Avenue du 11 novembre : Sur la direction Grenoble/Voreppe, au niveau du Chevalon, la limitation sur une même distance est limitée à 50 km/h, alors que sur la direction Voreppe/Grenoble la limitation est limitée à 70 km/h. Incompréhensible.

⇒ **Réponse** : S'agissant d'une route départementale, le conseil départemental a indiqué que la vitesse ne devait pas dépasser 50 km/h sur une voie simple, et 70 km/h lorsqu'il y a double voies.

Pour information la Police Municipale s'est postée sur cette route pour faire de la prévention auprès des automobilistes qui pensent que c'est une portion à 70 km/h sur les deux voies. Aucun automobiliste n'a été verbalisé.

Avenue Chapays Relance sur la demande d'un Stop au bas de cette avenue. ⇒ **Réponse** : Aucune réponse pour l'instant du Département, une demande va leur être à nouveau transmise. Néanmoins peu de probabilité qu'ils acceptent

Courrier des habitants de la rue de Montaud reçu le 19 juillet 2018

✓ problème de sécurité sur l'ensemble de la zone de rencontre

=>

✓ le stationnement gênant de véhicules sur le quartier.

=> La Police municipale est passée et n'a rien constaté, celle-ci fera des passages réguliers et verbalisera les personnes s'octroyant des places.

✓ la présence de bacs dédiés à la collecte des ordures ménagères

=> Alain Thévenon a relancé EDF pour obtenir une réponse écrite de leur part.

Trottoirs

Ceux qui sont sur le pont qui enjambent la voie ferrée sont à revoir : celui qui remonte vers le garage Peugeot mesure 57 cm, alors que celui qui redescend mesure 124 cm : le premier cité est dangereux pour des personnes avec poussettes et pour des handicapés en fauteuil.

Plus bas, un trottoir existe dans le sens descendant et pas dans le sens montant.

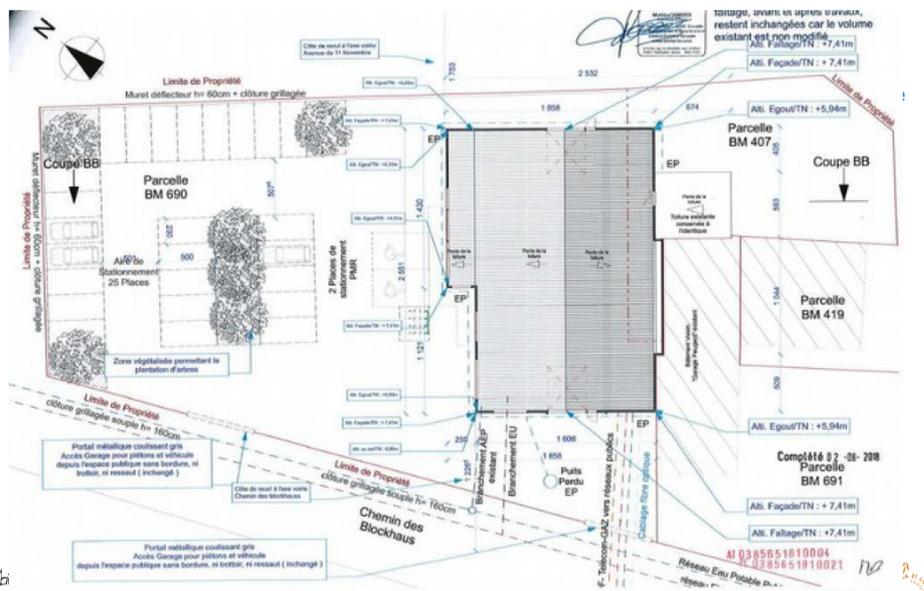
4. RECUEIL DE FICHE NAVETTE

Pas de fiche navette

Prochain Comité de Quartier
Mardi 22 janvier 2019 à 20h
Salle Roger Salles

PC- EGE - Garage PEUGEOT / CITROEN

• Décision du 21/08/2018



PC- EGE - Garage PEUGEOT / CITROËN



Vue avant insertion



Vue depuis le chemin des Blockhaus



PC- EGE - Garage PEUGEOT / CITROËN



Vue avant insertion



Vue depuis l'Avenue du 11 Novembre

